ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Rapport

du memoire de M. Arthaud medecin au cap françois sur les moyens que l'on emploie ordinairement à St. Domingue pour traiter les plaies et les ulceres, avec quelques reflexions sur la methode de M. faure.

Le peu d'etendue de ce memoire et les vues utiles
et raisonnées qu'il renferme, feront certainement regretter
que l'auteur ne soit pas entré dans de plus grands details
sur une matiere presque neuve pour nous, ou du moins
sur laquelle, si on en excepte les excellens memoires publiés
l'année derniere par M. Bajon, nous avons tres peu
de bons ouvrages. les courtes reflexions de M. Arthaud nous
ont paru tres sensées et tres judicieuses. il nous apprend que
les sauvages et les negres n'emploient jamais ni pomade ni
onguent pour traiter leurs plaies et leurs ulceres. ils savent,
« dit il, qu'une plaie qui reste exposée à l'air devient bientot
« un ulcere sordide et ils la couvrent avec quelque bonne
« simple ou quelque plante vulneraire. l'homme chasseur et
« berger, ajoute l'auteur, a fourni les premieres notions sur les
« proprietés des plantes, et c'est sans doute le hazard qui a
« fait decouvrir quelques proprietés dans les mineraux, en
« fouillant les entrailles de la terre pour exploiter les mines.
M. Arthaud dit que le cancer, cet hydre horrible si commun
en france, est presqu'un phenomene à St. Domingue. il
examine ensuite tres sommairement la doctrine de M. faure
relativement à l'application du feu dans le traitement des
ulceres. il soutient avec raison que ce moyen peut etre

AR 49 n°45 (c)

utile dans les ulcères sordides et ichoreux; mais d'après
« mes essais, dit-il, j'en craindrois l'usage dans les ulcères
« détergés. enfin je suis convaincu, ajoute-t-il, que M.
« Faure a donné trop d'extension à l'usage de ce moyen
« et qu'il faut de nouvelles expériences pour nous fournir
« des principes et les limites de son application. ——
il est à regretter, nous le répetons, que M.
Aptand ait été si laconique sur un sujet aussi
curieux et aussi interessant que celui qu'il a traité,
et nous croions qu'en conservant son mémoire, c'est
le cas de l'engager à nous envoyer des details plus
circonstanciés, qui ne peuvent être que très agréables
à l'academie d'après l'ouvrage suivant dont nous
venons de lui rendre compte. fait à Paris ce
23 Xbre 1779. Signé P. Sue 2e